

Procès-verbal de la rencontre du 14 octobre 2025

Étaient présents :

Eric Montminy, parent

Julie Beaulieu, parent

Erik Langevin, direction

Isabelle Guérette, soutien

Catherine Lirette, enseignante

Nicolas Mailhot, enseignant

Mianda-Anaïs Blacksmith Mulomba, élève

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum :

Le quorum est de la majorité de nos membres en poste (4 membres, qu'ils aient le droit de vote ou non). Si le quorum n'est pas atteint aux termes d'un délai de quinze (15) minutes après l'ouverture de la séance, les membres présents font enregistrer leur présence et se retirent. Après vérification du quorum, la réunion débute à 16h20.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Nicolas Mailhot et résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE-25-10-01

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 octobre 2025.

Il est proposé par Isabelle Guérette et résolu d'adopter le procès-verbal du 14 octobre 2025.

CE-25-10-02

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal du 14 octobre 2025.

Aucun suivi.

5. Période d'intervention réservée au public (10 minutes).

Aucune intervention du public

6. Présidence et vice-présidence

Eric Montminy propose la nomination de Julie Beaulieu comme présidente.

Julie Beaulieu propose la nomination d'Eric Montminy comme vice-président.

Aucune élection n'est requise.

CE-25-10-03

Adopté à l'unanimité.

7. Secrétariat

Le secrétariat sera effectué par la direction.

8. Calendrier des réunions en 2025-2026;

Le directeur présente le projet de calendrier des rencontres et recueille les commentaires des membres du conseil.

9. Budget du conseil d'établissement;

Le conseil reçoit un budget de fonctionnement pour ses opérations. Si surplus, il est conservé pour le conseil pour l'année subséquente.

Budget annuel (855 \$) + solde cumulé antérieur (800 \$) = Budget pour 2025-2026 : 1 655 \$

Lors de la première séance de l'année, il est proposé par madame Catherine Lirette, secondée par notre élève Mianda-Anaïs Blacksmith Mulomba, qu'un montant de 600\$ serve à réduire le coût du voyage étudiant à Toronto.

Il est également proposé qu'un souper soit offert et payé par l'école aux élèves avant les séances.

CE-25-10-04

Adopté à l'unanimité.

10. Approbation des activités et sorties qui seront réalisées en cours d'année;

Comme le coût de la presque totalité des sorties est assumé par l'école et tel que recommandé par le Centre de services, la direction demande au conseil de lui déléguer l'approbation des sorties prévues par l'équipe-école, qu'elles soient à titre pédagogiques ou récréatives.

Il est proposé par Isabelle Guérette et résolu de déléguer à la direction l'approbation des sorties prévues par l'équipe-école, qu'elles soient à titre pédagogiques ou récréatives.

Il est aussi proposé par Eric Montminy de préautoriser la tenue du voyage étudiant à Toronto comme ce fut le cas au printemps 2024.

CE-25-10-05

Adopté à l'unanimité.

11. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement.

Le directeur rappelle à tous les nouveaux membres qu'ils doivent suivre une courte formation obligatoire. Voici le lien vers les [Capsules et lectures](#);

12. Information du représentant au comité de parents :

Aucune information

13. Information de la représentante de la communauté :

Aucun représentant

14. Information de la direction et du personnel :

Aucune information

15. Autres sujets

Aucun

16. Proposition de la levée de l'assemblée et rappel de la date de la prochaine réunion :

À 17h07 il est proposé par madame Isabelle Guérette et résolu de lever l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu mardi le 2 décembre 2025 à 16 h 15.

CE-25-12-06 Adopté à l'unanimité.